

Qu'est-ce qu'une monnaie locale ?

Une monnaie locale est un instrument de paiement qui ne peut être utilisé que sur un territoire restreint, une commune ou une communauté de communes. Elle est mise en place par une association qui en assure la gestion avec l'aide d'un établissement financier coopératif - en général, issu de l'Economie Sociale et Solidaire. L'association fait adhérer des entreprises et des commerçants qui peuvent rejoindre son système. Ces professionnels doivent alors souscrire à une charte éthique qui intègre des notions de respect de l'environnement, des conditions de travail et plus généralement de respect de l'être humain. La monnaie locale prend la forme de billets aux couleurs de la ville. Le rendu de monnaie s'effectue avec des pièces en euros. Toutes les monnaies locales sont adossées à la monnaie nationale. Une unité de monnaie locale vaut un euro. Une monnaie locale est légale, en conformité avec l'article L521-2 du Code monétaire et financier si elle est confinée à un territoire restreint et qu'elle ne concerne qu'un éventail réduit de biens et de services.

Quel est le fonctionnement d'une monnaie locale ?

La monnaie locale permet d'effectuer des transactions entre particuliers et entreprises et entre professionnels. Au départ, les particuliers, et dans certains cas les entreprises, doivent échanger des euros contre de la monnaie locale. Ces euros échangés forment un fonds de garantie qui est géré par la banque partenaire. Les entreprises, et parfois les particuliers, ont la possibilité de reconvertir cette monnaie locale contre des euros, à condition de verser une commission.

À quoi sert une monnaie locale ?

Le principe est de développer l'économie locale en favorisant le commerce et la production de proximité. Ainsi, la richesse créée sur le territoire, reste sur le territoire. Le but est aussi de contrer la thésaurisation. Cette monnaie locale ne peut pas être placée et produire des intérêts. Surtout, elle a une date de validité. Passé cette date, chaque billet doit recevoir une vignette ou un timbre pour être actualisé avec une valeur faciale plus faible. C'est donc une monnaie « fondante », c'est-à-dire une monnaie qui perd de la valeur avec le temps, qui ne peut pas être conservée : cela oblige à la dépenser. Ainsi, la richesse produite circule de mains en mains et profite à tous. Dans la plupart des cas, la valeur du billet perd 2 % tous les 3 ou 6 mois, si elle n'est pas utilisée avant la date de validité.

La monnaie locale et complémentaire ne recouvre que deux fonctions : une unité de valeur et un instrument d'échange. Elle perd totalement la dimension réserve de valeur que possède la monnaie nationale. Enfin, la monnaie locale a aussi une dimension sociale et solidaire. Les fonds récupérés peuvent servir à financer des projets sociaux au niveau de l'agglomération. Par exemple, les chômeurs peuvent percevoir une aide sous forme de cette monnaie.

L'exemple des abeilles à Villeneuve-sur-Lot (47)

L'EXEMPLE DES ABEILLES

